



TITRE Responsable des Ressources Humaines

[LIEN FRANCE COMPÉTENCES](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38442/)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38442/>

UFA BAUDIMONT - ARRAS

• PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

• PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 3 en ressources humaines, accès directe à la formation

Si le diplôme Bac +3 ou plus est hors RH : des unités d'enseignements supplémentaires, réalisables

en HT/FOD seront demandées (DRS101 – DRS102 – FPG104 – FPG114) pour un total de 22 crédits

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance.

Début de formation septembre

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

Autre possibilité : nous contacter

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Recueillir et structurer l'information

Etablir, mettre en place et assurer le fonctionnement de procédures de base

Gérer les systèmes de rémunération

Installer une politique de gestion (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, recrutement, évaluations, classification, rémunérations, formations, gestion des temps...)

Réaliser des diagnostics / évaluations ou audit et proposer des améliorations

Gérer les relations entre toutes les équipes

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le titre RRH est une formation professionnelle qui conduit directement les diplômés à une insertion professionnelle et à prendre en charge les tâches précises relevant de diverses fonction RH.

Postes visés en fonction de la structure de l'entreprise :

Fonction de généralistes (missions administratives et gestionnaires)

Fonction avec des tâches plus spécialisées : systèmes d'information, gestion du recrutement ou des compétences (assistant RH, gestionnaire RH, responsable RH, responsable d'un service d'audit social, directeur d'établissement)

Poursuite d'études possible : en master RH

CODE RNCP

38442

CERTIFICATEUR

CONSERVATOIRE
NATIONAL DES ARTS
ET METIERS

DATE DE
PUBLICATION DE LA
FICHE

21/12/2023

DATE D'ÉCHÉANCE
DE
L'ENREGISTREMENT

21/12/2028



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorie – pratique – mise en situation professionnelle

Intervention de professionnels

Cas pratique – mise en situation – exposés – projets – Formation distancielle

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen final : épreuves écrites, orales et mise en situation professionnelle.

Soutenance de rapport de projet

Validation totale ou partielle des modules

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 20

• DURÉE DE LA FORMATION

490 heures de formation en centre : 2 jours en centre de formation et 3 jours en entreprise

• PROGRAMME

FPG102 Concevoir, mettre en œuvre les pratiques de GRH

FPG105 Dimension opérationnelle et technique de la fonction : TIC et GRH

FPG 106-107 Travaux pratiques en RHI et RHII

FPG108 Gestion des talents

DSY101 Modèles et représentations de l'organisation : conception classique

MSE102 management et organisation des entreprises

DSY005 organisation du travail et des activités

FAD108 Animation et conception des actions de formation

ERG105 Travail, santé et développement

UA203W Expérience professionnelle

• TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 4790 € 00. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• ENTREPRISES

Entreprise de secteur privé

Associations

Organisations professionnelles

Cabinet de Conseil

Organisme de sécurité sociales

Organisme de protection sociale

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et l'accès des publics en situation de handicap.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation

Service handicap du CFA Jean Bosco :

handicap@cfajeambosco.fr

Service mobilité du CFA Jean Bosco :

mobilité@cfajeambosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

2024

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux de poursuite d'études
100,00%	0,00%	100,00%
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	Taux d'insertion professionnelle en lien	* NC Non Concerné * Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action
0,00%	0,00%	

• VALEUR AJOUTÉE:

Semaine professionnelle

Projets pédagogiques

Partenariat avec le CNAM

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande

COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573

62008 ARRAS Cedex

03 21 16 18 00

EXPERT MISE EN
RELATION SERVICE
DÉVELOPPEMENT DU
CFA :
Katia SAUS

SERVICE DÉVELOPPEMENT
UFA BAUDIMONT
Ségolène MASSEUS